

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL DHOC 611

Date de révision: 18.01.2017

Code du produit: 41

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LASCOL DHOC 611

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Huile de coupe

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: LASCOL LUBRIFIANTS
Rue: 28 Avenue Carnot, BP 30038
Lieu: F-78290 CROISSY SUR SEINE
Téléphone: +33 09.80.52.18.73
e-mail: lascol.lubrifiants@gmail.com

Téléfax: +33 09.57.94.90.76

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
4259-15-8	2-Ethylhexyl-zink-dithiophosphat			1 - < 2,5 %
	224-235-5		01-2119493635-27	
	Aquatic Chronic 2; H411			
93820-57-6	Benzolsulfonsäuren, di-C10-18-alkyl Derivate, Calcium-Salze			0,1 - < 1 %
	298-637-4			
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H412			
64742-53-6	Huile de base - non spécifié, distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités			0,1 - < 1 %
	265-156-6		01-2119480375-34	
	Asp. Tox. 1; H304			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL DHOC 611

Date de révision: 18.01.2017

Code du produit: 41

Page 2 de 5

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

en cas d'ingestion: NE PAS faire vomir. Traitement médical nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser une protection respiratoire adéquate

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Information supplémentaire

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec:

Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Durée de stockage maximale : 3 Jahre

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL DHOC 611

Date de révision: 18.01.2017

Code du produit: 41

Page 3 de 5

8.1. Paramètres de contrôle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Écran de protection du visage.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). période de latence: 480 Minuten

Établir un plan de protection de la peau.

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Flüssig
Couleur:	gelb-braun
Odeur:	typisch

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): n.a

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: 165 °C DIN EN 57

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 6,5 vol. %

Pression de vapeur:
(à 20 °C) <0,01 hPaDensité (à 20 °C): 0,90 g/cm³ ASTM D 1298

Hydrosolubilité: n.s

Viscosité cinématique:
(à 20 °C) 16,2 mm²/s ASTM D 445**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL DHOC 611

Date de révision: 18.01.2017

Code du produit: 41

Page 4 de 5

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
4259-15-8	2-Ethylhexyl-zink-dithiophosphat					
	par voie orale	DL50 mg/kg	4358	Ratte		
64742-53-6	Huile de base - non spécifié, distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités					
	par voie orale	DL50 mg/kg	>5000	Rabbit		
	dermique	DL50 mg/kg	>5000	Rabbit		
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	>5 mg/l	Rat		

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable. Il reste des résidus notables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

En faibles concentrations, le produit peut être dégradé par différents micro-organismes :

12.4. Mobilité dans le sol

État: liquide:

Information supplémentaire

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Code d'élimination des déchets - Produit**

120119 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; huiles d'usinage facilement biodégradables; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Néant

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Néant

Transport maritime (IMDG)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL DHOC 611

Date de révision: 18.01.2017

Code du produit: 41

Page 5 de 5

Autres informations utiles (Transport maritime)

Néant

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Néant

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Huile de base - non spécifié, distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

Information supplémentaire

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)